

BIOGRAPHIE

Danièle DUMONT, docteur en sciences du langage, expert en écriture près la* Cour d'Appel de Dijon (**c'est la formule consacrée*), enseignante en pédagogie de l'écriture et en rééducation graphique.

Par plus de 30 ans d'observation, de réflexion et de recherche sur l'écriture manuscrite, je suis devenue une spécialiste du « geste d'écriture » dont je donnerai la définition tout au long de cette conférence.

Mes débuts de carrière m'ont conduite très tôt à faire classe en maternelle il y a bien longtemps, sans ATSEM puisqu'elles n'existaient pas, sans matériel et sans expérience. Plus tard, après un parcours atypique, j'en suis venue à enseigner l'enseignement de l'écriture aux « professeurs des écoles » comme une loi nouvelle venait de les dénommer.

La méthode que je vais vous présenter est fondée sur la modélisation de l'apprentissage de l'écriture dont j'ai publié les principes dès la première édition du Geste d'écriture en 1999 et dont j'ai développé et affiné les contenus au fil des années, notamment avec la recherche universitaire menée dans le cadre de ma thèse de doctorat mais également après ma thèse.

Le thème de cette thèse porte sur le système d'écriture des minuscules cursives latines en usage dans les écoles françaises (mais mon travail concerne tout aussi bien l'écriture arabe). Comme nous le verrons, ce système va bien au-delà de la prise en compte de la forme des lettres et nous verrons ensemble que l'école maternelle est un lieu privilégié pour apprendre à écrire, c'est-à-dire à bien écrire, mais aussi et en même temps à réfléchir à ce qu'on écrit.

Bien que je tiens du psychologue cognitiviste allemand Heiss (qui lui-même le détenait d'un certain Gross) l'idée qu'il faille voir dans l'écriture de la forme, de l'espace et du mouvement, la recherche empirique et universitaire que j'ai menée et dont je vous propose des mises en applications est un travail intégralement original et personnel.

LE GESTE D'ÉCRITURE

Les difficultés d'écriture sont fréquentes, et même de plus en plus fréquentes. Cela porte à interroger les pratiques et, par-delà les pratiques, l'objet lui-même de ce savoir qui semble se perdre.

Deux questionnements fondamentaux pour comprendre le système d'écriture : qu'est-ce qu'un système ? Qu'est-ce que l'écriture ? C'est sur cette base que j'ai mené des [recherches empiriques et universitaires](#) ces trente dernières années. Cet ensemble de recherches m'a conduite à définir ce que j'ai nommé le geste d'écriture. Le geste d'écriture est l'ensemble des processus qui vont de la préhension du crayon et de son maniement jusqu'au moment où se couche sur le papier un texte qui fait sens au fur et à mesure dans l'esprit de celui qui le produit.

Le geste d'écriture est un concept plus riche que les gestes de l'écriture, concept qui tend à limiter l'apprentissage de l'écriture à la tentative de reproduction de la forme des lettres en évacuant à la fois le sens et, en amont, la mise en place des processus.

Le système qui régit l'ensemble des processus peut se schématiser ainsi : [Le système d'écriture](#)

On y voit toute la place que peut prendre l'apprentissage de l'écriture, je dirais même la préparation à l'apprentissage de l'écriture. On y perçoit aussi combien est important le soin apporté à ces activités préparatoires, hors écriture, et à leur réinvestissement.

Ce système recoupe la [modélisation](#) de l'apprentissage de l'écriture qui expose en tableau les étapes de l'apprentissage de l'écriture.

Le sous-système du [processus de formation des lettres](#) constitue une part importante du système d'écriture et offre un accès structuré à toutes les lettres cursives minuscules.

C'est de tout cela que nous parlerons avec les enseignants des écoles maternelles de la Réunion pendant mon séjour près d'eux.

SITOGRAFIE

<http://legestedecriture.fr>